



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Académique aux
Relations Européennes et Internationales
et à la Coopération**

Rectorat de l'académie de Créteil
DAREIC

Affaire suivie par :
Laure Morel
Mél : laure.morel@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le **07 JUIL. 2023**

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Monsieur le Proviseur
Lycée Antonin Carême
Savigny-le-Temple

S/C Madame l'Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale de Seine-et-Marne

Objet : Résultat de la commission académique de relabellisation Euroscol – campagne 2023

Après avis de la commission académique de relabellisation réunie le 22 juin 2023, j'ai l'honneur de reconduire le label Euroscol au lycée Antonin Carême à Savigny-le-Temple.

Créé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ce « label des Écoles et des Établissements scolaires d'Europe » récompense l'engagement des écoles et des établissements scolaires pour faire de l'ouverture sur l'Europe et le monde une priorité et un levier stratégique au service des élèves et du renforcement de l'apprentissage des langues.

Le label Euroscol est reconduit pour une période de 5 ans. A la fin de chaque année scolaire, un bilan de vos actions devra être adressé à la DAREIC. La communication de ces bilans constitue un des critères pour une éventuelle nouvelle demande de relabellisation.

La commission académique émet les observations et recommandations suivantes :

- La commission académique salue le travail effectué depuis la labellisation Euroscol en 2020, qui a notamment permis d'obtenir l'accréditation Erasmus+ et de nouer des partenariats.
- La commission académique encourage la mise en place d'un comité de pilotage dédié à l'ouverture européenne et internationale qui comprendrait, outre le chef d'établissement ou son adjoint et l'ERAEI, l'adjoint gestionnaire et les autres personnels engagés dans la mise en place de mobilités. Ce comité de pilotage pourra travailler en étroite collaboration avec le futur Bureau des entreprises.

La DAREIC et l'inspection, tout particulièrement de langues, restent à votre écoute pour accompagner les équipes dans une démarche d'amélioration continue.

Je vous félicite pour la reconduction de cette labellisation et souhaite aux équipes de l'établissement de poursuivre leur engagement pour une ouverture européenne et internationale au bénéfice de tous les élèves.

Le Recteur de l'académie de Créteil


Daniel AUVERLOT

CPI
Monsieur le doyen des IA-IPR
Monsieur le doyen des IEN-ET-IO